

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 25 Février 1957

lotissement JEGAT

57025

L'an mil neuf cent cinquante sept le vingt cinq du mois de Février Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BRUSSET Max en session ordinaire.

Etaient présents : MM. BRUSSET, SEUGNET, REUTIN, CASTELNAU COUZINET, GAUSSÉ, PARROT, COUNIL, LAURENT, GUILLAUD, BROTRÉAU, BARRIÈRE, POUGET, DOMEcq, ETCHÉBER, BOURDEILLIE, GRUSSENMEYER, PAPEAU, GUICHOUA, NANTEAU, MELLE FOUCHE, MM. ROCHEADEREUX, CHAM BOULAN, DUPOUR.

Les Conseillers présents forment la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Etcheber, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. JEGAT a versé la somme de 328.950 francs représentant sa participation pour la pose des bordures et caniveaux et revêtement de chaussée au droit de son lotissement, avenue du Gouverneur Pierre Delassalle.

Le Conseil Municipal

- accepte le versement de la somme de 328.950 francs par M. JEGAT, à titre de participation pour la pose de bordures et caniveaux et revêtement de chaussée au droit de son lotissement.
- dit que cette somme sera l'objet d'un reversancement au compte du budget vicinal.

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdit  
ont signé au registre MM. les membres présents.

VU

Rochefort s/Mer le 28 Mars 1957  
Le Sous-Préfet : Illisible.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué

POUR COPIE CONFORME  
Royan, le 30 Mars 1957  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,



Phœuf